



**Compte-rendu**  
**GROUPES DE TRAVAIL**  
**CULTURE et LECTURE PUBLIQUE**  
*Du 10 avril 2008*  
**à Gerbéviller, salle des trois coups**

**Étaient présents :**

*Mesdames :* Marie-France LOPPION (Frambois), Françoise GUIZOT et Andrée STOECKLIN (Gerbéviller), Jeannine FULCHIN (Magnières) et Cécile GELLENONCOURT (Xermaménil)

*Messieurs :* Yann LOPPION (Frambois), Jean-Christophe PICOT (Gerbéviller), Bruno PERRIN et Yves RICHEZ (Moyen)

**Excusés :** Mesdames Nathalie BURGAIN, Marie-Jeanne CHATEAU et Françoise BAUR (Magnières), Jeanne-Odile HAGNIEL (Seranville), Marie-Laurence DONATIN et Sophie SALVI (Xermaménil), Hélène BROYEZ (Gerbéviller) et Monsieur Laurent GELLENONCOURT (Xermaménil)

\* \* \*

**1. Projet d'animations sur la Belgique dans le cadre de la CDC**

➔ La médiathèque de Lunéville a monté un projet de festival Belge pour novembre. La communauté de communes de la Mortagne et Fleur des Chants envisagent de travailler avec la médiathèque pour accueillir un concert décentralisé : Ambrozijn.

Bruno PERRIN explique que ce projet de concert n'aurait pas de sens s'il était isolé. Cette réflexion a ainsi amené l'idée de créer un ensemble d'événements autour de la Belgique :

- le groupe « conte » de la Convention de Développement Culturel du Lunévillois envisageait de faire venir une conteuse d'origine Belge sur le Territoire : le groupe de travail « lecture publique » s'est donc montré favorable à sa venue sur le territoire de la Mortagne
- ce même groupe de travail a ensuite proposé de travailler sur la BD Belge et sur d'autres animations autour de la Belgique dans les bibliothèques du territoire (accueil d'une exposition,...).

➔ Financièrement et techniquement, le montage de ces projets pourrait se réaliser comme suit :

- Accueil du groupe Ambrozijn :
  - Fleur des Chants (Foyer Rural de Gerbéviller) organise l'accueil du groupe Ambrozijn et les aspects techniques de sa venue (1 000 € prévus pour de la location technique).
  - La médiathèque de Lunéville a fait la demande de subvention dans le cadre de la CDC. Elle devra donc payer le groupe. Une convention devra être signée avec la médiathèque et Fleur des Chants pour définir clairement les engagements de chacun.
  - Coût total : 3 876 € (50 % CDC + 30 ou 50 % CCM + 0 ou 0 % FDC). Cette estimation est relativement large si l'on considère qu'il n'y aura pas forcément besoin de location technique. Reste à déterminer si un coût résiduel de 20 % doit rester ou non à la charge du Foyer Rural de Gerbéviller
  - Le concert est prévu le 8 novembre 2008 à Gerbéviller. La salle des fêtes a déjà été réservée.

- Venue d'une conteuse Belge (Michèle MOREAU) dans le cadre de la CDC, pour travailler plus spécialement avec des scolaires. Les spectacles jeunes publics étaient jusqu'alors organisés dans le cadre de Tradanse ou Fleur des chants. Sans ces manifestations le territoire ne possède pas en 2008 d'animations pour les scolaires.
  - Le groupe de travail « lecture publique » souhaiterait donc qu'il y ait deux interventions, pour un coût total estimé de 3 100 € (financement : 50 % CDC – 50 % CCM).
  - Bruno PERRIN est en contact avec Pascal DURAND pour préparer la venue de la conteuse. Des informations sont en attente sur les âges et les possibilités de déplacement de la conteuse. Cela conditionnera la manière selon laquelle le spectacle sera proposé aux écoles du territoire.
  - Une journée et demie de formation est prévue dans le cadre de ces interventions.
  - Date possible pour le spectacle jeune public le 20 novembre 2008
  - Le groupe de travail souhaite qu'une rencontre soit organisée avec les autres structures du Lunévillois accueillant la conteuse pour coordonner l'action sur le territoire.
- Travail sur le thème de la BD Belge dans les bibliothèques :
  - Le groupe de travail « lecture publique » se réunira prochainement pour travailler exclusivement sur ce point.

Exposition « Brel sur les planches » :

- Jean-Christophe PICOT a pris contact avec la médiathèque de Lunéville pour accueillir l'exposition « Brel sur les planches » (hommage à Brel en bandes dessinées).
  - L'exposition est gratuite. Les seuls frais qu'elle occasionne est son assurance (environ 100 €) et son transport (celui-ci pouvant être mutualisé avec celui de la médiathèque de Lunéville, accueillant elle aussi une exposition venant du même endroit).
  - L'exposition est composée de 24 panneaux de 75/75.
  - Le groupe de travail donne son accord à Jean-Christophe PICOT pour réserver l'exposition. Les frais occasionnés seront pris en charge par la communauté de communes. L'organisation et l'exposition des panneaux seront à voir ultérieurement.
- Soirée moules/frites
    - L'idée d'un repas moules/frites a été lancée.

➔ Communication à l'échelle du Lunévillois : Yann LOPPION remarque que la communication semble prévue uniquement sur le festival Belge de la médiathèque et théâtre de Lunéville. En dehors du concert, les animations prévues sur la Mortagne ne sont pour l'instant pas prévues dans cette communication. Vincent LÉTICHE revoit avec la médiathèque de Lunéville si le programme d'animations de la Mortagne peut être inclus dans les documents de promotion du festival.

➔ Quelle que soit la réponse de la part de la médiathèque de Lunéville, un document sera produit pour présenter le programme des animations qui auront lieu sur le territoire de la Mortagne.

➔ Suite à ces discussions, il est décidé de prendre un temps de travail sur la coordination du « projet Belgique ». Les prochaines réunions sont alors fixées :

- 28 avril : groupe lecture publique (travail sur la BD, l'accueil de la conteuse et l'accueil de l'exposition)
- 5 juin : réunion de Fleur des Chants (travail sur l'accueil d'Ambrozijn)
- 9 juin : réunion du groupe « projet Belgique » (coordination des actions du projet)

## **2. Evolution de la composition du groupe de travail culture**

- ➔ Deux éléments nouveaux vont faire évoluer le groupe de travail :
  - Le nouveau projet de territoire : il amène les groupes culture et lecture publique à beaucoup plus se croiser et à travailler ensemble. Les réunions concernant l'un ou l'autre seront donc envoyées à tous.
  - Les élections : le conseil communautaire a été renouvelé et les groupes de travail seront recomposés.
  
- ➔ Le groupe de travail « culture » devra donc accueillir de nouveaux membres et désigner son responsable. Cela se fera à partir de juin, après que le bulletin intercommunal ait été distribué aux habitants (distribution prévue lors de la réunion du conseil communautaire le 13 mai) : date fixée le 3 juin.

## **3. Questions diverses**

- ➔ Demande complémentaire des Amis de l'Orgue de Gerbéviller
  - Marie-France LOPPION présente au groupe de travail une demande des Amis de l'Orgue pour soutenir la réalisation d'un concert pédagogique.
    - Deux artistes sont programmés le 20 juin par l'association. Une lettre a été envoyée à chaque instituteur de CM et le collège de Gerbéviller pour venir assister à ce concert et aux animations menées par l'association. Cette lettre est lue aux membres du groupe de travail.
    - Le groupe de travail remarque qu'il serait important que la communauté de communes soit indiquée comme partenaire dans les courriers et documents de promotion de l'association.
    - L'organisation de ce concert pose un problème d'équité d'accès des écoles. Certaines sont trop loin pour y accéder à pied et n'ont pas de moyens de transports. Le groupe de travail propose donc que des devis soient demandés pour organiser le transport des écoles éloignées du lieu du concert. L'association devra prendre ce paramètre en compte lors de sa nouvelle programmation.
  - Sans remettre en cause l'intérêt du projet, Pascal BURGAIN s'interroge sur le rôle de la communauté de communes dans ce projet : doit-elle prendre en charge l'ensemble de la saison culturelle d'une association ? Ne serait-il pas plus judicieux de ne soutenir que certains événements d'une programmation ?
  - Le coût du concert pédagogique est estimé à 400 €. En référence à la dernière subvention octroyée à l'association, le plan de financement est le suivant :
    - 50 % CDC (200 €) / 30 % CCM (120 €) / 20 % association (80 €) – montage possible car l'équilibre 1 € CDC pour 1 € communauté de communes est calculé sur la moyenne annuelle de la programmation CDC.
    - Ce plan de financement sera proposé au bureau, puis au conseil communautaire.
  
- ➔ Réflexion sur un lieu culturel : Yann LOPPION demande où en est la démarche de veille sur ce thème. Vincent LÉTICHE explique qu'un exemple de création de salle de spectacle a été trouvé en Corrèze, à côté de Tulle. Des renseignements complémentaires seront trouvés sur cet exemple, mais également sur la création de la salle multi-fonctions de Charmes.
  
- ➔ Yves RICHEZ fait part de la possibilité d'aménager un espace de 38m/20m au Château de Moyen. Il informera la communauté de communes de l'évolution des réflexions sur ce point.

- ➔ Une demande de soutien a été formulée par « Scène et territoires ». Un projet de réponse a été rédigé par Pascal BURGAIN et lu au groupe de travail. Ce courrier de soutien sera envoyé prochainement à la DRAC, avec une copie à « Scène et territoires ».
- ➔ Jean-Christophe PICOT porte à la connaissance des participants l'existence d'expositions dont les frais sont pris en charge par la médiathèque départementale. Un document est théoriquement envoyé à toutes les bibliothèques, mais peu d'entre elles semblent le recevoir. Une copie du dernier document est jointe au présent compte-rendu.
- ➔ Les modalités de fonctionnement entre Pays et intercommunalités autour de la CDC ont fait l'objet d'un échange sur :
  - la place des structures professionnelles et leur impact sur les propositions de programme et donc de financement, par rapport aux structures associatives non professionnelles pouvant être à l'initiative d'animations culturelles,
  - la légitimité des représentations aux réunions organisées par le pays dans le cadre de la CDC. Dans la mesure où un financement des intercommunalités est nécessaire pour la mise en place des projets, ne serait-il pas opportun de désigner des représentants issus de groupe de travail type culture ?
  - La complexité des systèmes de mise en œuvre opérationnelle qui serait susceptible de démobiliser les initiatives locales (ex. cette année avec la route des orgues).

Destinataires du compte-rendu :

- membres de la commission « Culture et communication »
- membres du Bureau



## donnons des couleurs à nos bibliothèques

quatrième lettre / mars 2008

Médiathèque  
de Meurthe-et-Moselle



La Médiathèque de Meurthe-et-Moselle, ayant engrangé des propositions d'animations tout l'hiver, est heureuse de vous offrir pour l'année 2008 ses coups de cœur pour vos bibliothèques. **A chaque saison son thème : au printemps, mises en scène de papier dans le monde des histoires, en été, c'est la fête de la musique et en automne, la nature et l'environnement seront à l'honneur.**

À vous de guetter nos lettres, en mars, juin et septembre !

Si l'un de ces thèmes vous intéresse, vous pouvez dès maintenant contacter Michèle Henné (03 83 90 87 50 ou [mhenne@cg54.fr](mailto:mhenne@cg54.fr)) ou attendre de recevoir le descriptif des spectacles, ateliers, expositions... Vous pouvez aussi nous contacter pour des projets qui ne sont pas dans ces thématiques ; dans tous les cas, nous vous conseillerons et nous étudierons la possibilité de vous aider financièrement ou techniquement.

Cette année encore, pour accompagner vos animations, la Médiathèque de Meurthe-et-Moselle met à votre disposition des chèques lire, de nouvelles expositions, des valises thématiques, de nouvelles histoires en kamishibai ou en raconte-tapis. Pour vous tenir informés, lisez « **Petits papiers** », notre magazine, et consultez la rubrique actualités du site internet de la médiathèque ([www.mediatheque.cg54.fr](http://www.mediatheque.cg54.fr)).

« L'impossible, nous ne l'atteignons pas,  
il nous sert de lanterne. »

Extrait de « L'impossible » de René Char



printemps 2008

# origami

Pliages, théâtre de papier, marionnettes...  
Dedans ou hors les livres, le papier se plie en quatre  
pour nous raconter des histoires.

## Au boulot l'ours

La compagnie Tiramisu nous présente une comédie forestière et industrielle pour les petits et les grands à partir de 5 ans, librement adaptée de l'histoire de Frank Tashlin : « Mais je suis un ours ». Musique originale jouée en direct, petit théâtre illuminé dans le noir, facéties des comédiens, tout contribue à rendre les aventures de cet animal enfermé dans une usine, drôles et mordantes à la fois.

## Don Quichotte ou le chevalier à la figure de papier

Spectacle de marionnettes en origami proposé par la compagnie Héliotrope théâtre qui, à travers une adaptation du texte de Cervantès, nous livre les aventures grotesques et tragiques de ce personnage légendaire et une réflexion sur la place des livres dans notre vie. Rire et compassion garantis pour tous à partir de 7 ans.

## Pierre et le loup

Deux musiciens qui doivent jouer la musique de Prokofiev s'aperçoivent que les étuis de leurs instruments sont vides. Ils improvisent et racontent l'histoire en fabriquant les personnages du conte à l'aide des partitions devenues inutiles. À partir de 3 ans, un spectacle de 35 minutes imaginé par le Théâtre en kit.

## L'origastelet

Justin Lenoir se met en scène autour de son petit meuble à tiroir pour nous faire partager ses histoires et ses secrets. Mouchoir en papier, ticket de bus, billets de banque, feuilles de toutes sortes, tout ce que le public propose se retrouve plié, détourné et transformé avec art, humour et interactivité.

## Exposition de sculptures de papier en origami

Aurèle Duda, concepteur des personnages des spectacles « Pierre et le loup » et « Don Quichotte ou le chevalier à la figure de papier », peut exposer ses œuvres et animer des ateliers de pliages.